

<https://www.snetap-fsu.fr/Adhesion-aux-prestations-sociales-interministerielles-2024-pour-les-Agent-es.html>



# **Adhésion aux prestations sociales interministérielles 2024 pour les Agent-es Contractuel-les sur Budget**

- Les Dossiers - Action sociale -  
Date de mise en ligne : lundi 17 avril 2023

---

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

---

**Campagne d'adhésion aux prestations sociales interministérielles (PSI) pour les Agent-es Contractuel-les sur Budget (ACB) des établissements d'enseignement agricole, technique et supérieur (CFAA, [CFPPA](#), Enseignement supérieur)**

**Pour adhérer en 2024** : envoi du tableau d'adhésion au [BASS](#) par les RH des établissements, avec les prestations souhaitées, **pour le lundi 9 mai 2023 midi au plus tard.**

La DGAFP permet l'intégration d'établissements dans le champ de l'action sociale interministérielle et autorise les établissements déjà inscrits, à apporter des modifications aux prestations d'action sociale interministérielles choisies pour leurs ACB à compter du 1er janvier 2024.

*Pour les établissements déjà bénéficiaires, le bénéfice des prestations est reconduit automatiquement.*

2 catégories de prestations :

- un dispositif individuel (chèque-vacances, chèques emploi-service universels [CESU] - garde d'enfant 0-6 ans et aide à l'installation des personnels de l'État [[AIP](#)] ) ;
- un dispositif collectif (réservations interministérielles de places en crèches, réservations de logements sociaux pérennes et temporaires, actions [SRIAS](#)).

Retrouvez toutes les précisions dans la [Note de service SG/SRH/SDDPRS/2023-248](#)

Vérifiez si votre établissement a déjà adhéré : [Prestations sociales pour les ACB : la liste des EPL et des Etablissements d'Enseignement Supérieur en 2024](#)

Informez-vous sur le barème 2024 des prestations Sociales Interministérielles : [2024 : Prestations d'action sociale interministérielles et ministérielles](#)

*Post-scriptum :*

*Pour en savoir plus* : [Prestations interministérielles d'action sociale : le guide de la FSU 2022](#)